

**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
10 mars 2003
Français
Original: anglais

Assemblée générale
Cinquante-septième session
Points 31, 35, 36 et 77 de l'ordre du jour

Conseil de sécurité
Cinquante-huitième année

**Élimination des mesures économiques
coercitives unilatérales et extraterritoriales
utilisées pour exercer une pression politique et économique**

Question de Palestine

La situation au Moyen-Orient

**Rapport du Comité spécial chargé d'enquêter
sur les pratiques israéliennes affectant
les droits de l'homme du peuple palestinien
et des autres Arabes des territoires occupés**

**Lettre datée du 6 mars 2003, adressée au Secrétaire général
par le Représentant permanent du Qatar
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte de la déclaration que S. A. le cheikh Hamad bin Khalifa Al-Thani, émir de l'État du Qatar, a prononcée, en sa qualité de Président de la neuvième session de la Conférence islamique au sommet, à la deuxième session extraordinaire du Sommet islamique tenue à Doha (État du Qatar), le 5 mars 2003 (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre des points 31, 35, 36 et 77 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(Signé) Nassir Abdulaziz **Al-Nasser**



Annexe à la lettre datée du 6 mars 2003, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Qatar auprès de l'Organisation des Nations Unies

[Original : arabe]

Au nom de Dieu miséricordieux clément,

Louanges à Dieu et bénédiction sur son prophète et tous ses proches et compagnons,

Majestés, Altesses, Excellences,

Monsieur le Secrétaire général de l'Organisation de la Conférence islamique,

Mesdames et Messieurs,

Nous vous adressons les plus cordiales salutations, les salutations de l'islam; que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

J'ai le plaisir de vous accueillir au nom du peuple et du Gouvernement de l'État du Qatar dans votre pays et parmi vos frères et vos proches.

Les circonstances extraordinaires que connaît la nation musulmane en ces temps difficiles et compliqués nous fait obligation de tenir cette session extraordinaire pour examiner la situation épineuse à laquelle nous faisons face et qui peut avoir des conséquences extrêmement graves pour la paix et la stabilité dans le monde entier.

Nous nous réunissons en un temps caractérisé par la montée des périls et l'escalade militaire vers une confrontation régionale dont il est difficile de prévoir les conséquences et les effets sur la région et sur le monde. Au même moment, la situation continue de se détériorer dans les territoires palestiniens occupés avec pour conséquence la persistance des souffrances qu'endurent nos frères palestiniens du fait des pratiques répressives des forces d'occupation israéliennes qui ne peuvent être ni justifiées ni passées sous silence.

Cette conjoncture nous place tous devant des défis fondamentaux qu'il nous incombe de relever et qui font que nous devons rehausser le niveau de notre action commune pour les surmonter et en atténuer les effets négatifs sur notre nation et nos peuples.

Nous ne prétendons pas être maîtres des décisions politiques ou stratégiques internationales qui déterminent le cours des événements actuels mais nous pouvons à coup sûr influencer ces décisions ainsi que leurs résultats et leurs effets potentiels à condition que nous travaillions de concert, que nous unissions nos positions et que nous restions attachés aux objectifs que nous dictent les priorités et les intérêts communs et aux principes et aux valeurs qui nous lient en tant que nations musulmanes. L'unification de nos positions et la définition de politiques cohérentes et harmonieuses à l'égard des questions déterminantes auxquelles fait face notre nation à l'heure actuelle constituent l'objectif minimum auquel nous devons tous nous atteler et que nous dictent nos responsabilités et nos obligations envers nos États et nos peuples.

S'agissant de l'Iraq, nous n'avons pas aujourd'hui seulement à choisir entre souscrire à une solution politique pacifique ou affronter les conséquences qui résulteront de l'évolution des événements car, selon nous, notre choix porte aussi sur ce que nous pouvons faire pour sortir l'Iraq de la crise actuelle de façon à lui

éviter et à nous éviter à nous-mêmes de payer un prix prohibitif ou de subir des dommages irréparables dont les conséquences ne pourront jamais être surmontées aussi bonnes que soient les intentions. Nous devons veiller dans toutes nos initiatives à utiliser tous les moyens pacifiques disponibles pour résoudre la question, étant convaincus que la paix constitue le défi ardu que doivent relever nos États dès lors que toute autre démarche ne ferait qu'engendrer de nouveaux conflits, souffrances et crises qui exposeront l'ensemble de la région à des dangers imprévisibles.

Pour cette raison, nous avons accueilli avec satisfaction l'adhésion de l'Iraq à la résolution 1441 (2002) du Conseil de sécurité et sa coopération à son application, dont nous espérons la continuation en tant que pas important vers le règlement pacifique du problème. Nous insistons à cet égard sur la nécessité de préserver l'indépendance ainsi que l'unité et l'intégrité territoriales de l'Iraq et de ne pas s'ingérer dans ses affaires intérieures. Dans le même temps, nous tenons à réaffirmer notre position ferme de principe selon laquelle il est nécessaire de respecter la souveraineté, la sécurité et l'intégrité territoriale de l'État du Koweït et de ne pas s'immiscer dans ses affaires intérieures.

Majestés, Altesses, Excellences,

Monsieur le Secrétaire général de l'Organisation de la Conférence islamique,

Mesdames et Messieurs,

La question palestinienne passe par une phase extrêmement critique. Nous aurions souhaité que le Président Yasser Arafat assiste à la présente session mais l'obstination et l'arrogance persistantes d'Israël l'en ont empêché. L'agression israélienne, le blocus que subit la population palestinienne et les assassinats dont sont victimes chaque jour des civils innocents n'ont pas cessé malgré les condamnations et les appels répétés, du fait de l'obstination d'Israël, de sa persistance à ne pas s'acquitter des obligations qui lui incombent en vertu du droit international et de son entêtement à vouloir assurer la paix et la stabilité par la force militaire, mettant ainsi à profit la conjoncture internationale et régionale pour anéantir les chances de paix.

Je tiens à dire, en toute sincérité et franchise, à tous les piliers de la communauté internationale et en particulier aux États-Unis d'Amérique que la persistance de cette tragédie humaine constitue une tache infâmante dans l'Histoire de l'humanité et pour la civilisation contemporaine et qu'il ne peut y avoir de sécurité, de paix et de stabilité dans la région que dans le cadre d'un règlement pacifique, juste et durable fondé sur les résolutions du Conseil de sécurité relatives à la question qui garantissent toutes au peuple palestinien le recouvrement de ses droits nationaux légitimes et, en premier lieu, son droit à l'autodétermination et à l'établissement d'un État indépendant sur son territoire national avec pour capitale Jérusalem, ainsi que le retrait de tous les territoires occupés en 1967. C'est dire qu'Israël ne peut se placer éternellement au-dessus des résolutions exprimant la légalité internationale et du droit international.

À cet égard, nous réaffirmons l'importance des résolutions adoptées à la neuvième session au sommet de l'Organisation de la Conférence islamique concernant la non-prolifération des armes de destruction massive, la création au Moyen-Orient d'une zone exempte de ces armes et l'exhortation de la communauté

internationale à demander à Israël de s'acquitter de l'obligation de soumettre toutes ses installations nucléaires au contrôle de l'Agence internationale de l'énergie atomique, une telle mesure étant indispensable pour l'instauration d'une paix juste et globale dans la région.

Majestés, Altesses, Excellences,

Monsieur le Secrétaire général de l'Organisation de la Conférence islamique,

Mesdames et Messieurs,

La conjoncture actuelle nous fait obligation d'appréhender l'avenir avec imagination et d'acquérir la capacité de l'influencer sans nous attarder sur les échecs et les souvenirs amers du passé afin que nos futures générations aient plus de chance d'édifier un monde nouveau où règneraient la paix, la stabilité, la liberté et l'égalité.

Que Dieu guide nos pas vers le bien.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.
